

**REGION ET DEPARTEMENT
DE LA GUADELOUPE**



COMMUNE DE POINTE-NOIRE

DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JUILLET 2009

COMMUNE
DE POINTE-NOIRE



DATE DE CONVOCATION :
01 Juillet 2009

DATE D'AFFICHAGE :
16 Juillet 2009

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 18

PROCURATION : 01

VOTANTS : 18

QUESTION N° 1 à 4

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, affichée en Mairie le 16 Juillet 2009 et transmise à la Préfecture.

LE MAIRE ADJT,

M. ROUSSEAU

CACHET DE LA PREFECTURE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2009

L'an deux mille neuf, le vendredi dix Juillet, à seize heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **ROUSSEAU Marcel** 2^{ème} Adjoint au Maire de la Commune.

ETAIENT PRESENTS : ROUSSEAU Marcel 2^{ème} Adj, SEREMES Constance 3^{ème}, Adj, NEROME/ZANDRONIS Liliane 4^{ème} Adj, KAMOISE Jules 6^{ème} Adj, SINIVASSIN Tony 7^{ème} Adj, RANCE Elie, SEREMES Joël, HAGUY/JEAN Brigitte, JEAN-JACQUES/KAMOISE Brunette, DIVIALLE Lucette, GUILLAUME Gilbert, PHIBEL/LARGITTE Ghislaine, REMY Yves, MORNAL René, ROUSSEAU Jacqueline, ELISABETH Camille, CABRION Jacqueline, BIABIANY Onif,

ETAIENT ABSENTS : HIBADE Brigitte 5^{ème} Adj, BELDINEAU/ARCHELERY Alice 8^{ème} Adj, CABRION Louissette, LOUIS Marc, CHARLES Rosan, SAE/CARENE Suzy, JUDITH Christian, DELA REBERDIERE/RAMILON Annick, NAIME Germaine

ETAIENT EXCUSES : DESPLAN Félix, Maire JEAN-CHARLES Christian 1^{er} Adjoint

PROCURATION : JEAN-CHARLES Christian à ROUSSEAU Marcel

ASSISTAIT A LA REUNION : ROUTHIER Jacqueline Receveur Municipal

Madame **NEROME/ZANDRONIS Liliane** 4^{ème} Adjoint, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

PREMIERE QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE MADAME LE RECEVEUR MUNICIPAL

Monsieur le Maire Adjoint invite le Receveur Municipal à présenter à l'assemblée le Compte de Gestion 2008 qui a fait l'objet d'une présentation préalable en Commission Financière le 22 Juin 2009.

Le compte donne les résultats suivants :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2007	Part affectée à l'investissement : Exercice 2008	Résultat de l'exercice 2008	Résultat de clôture de l'exercice 2008
INVESTISSEMENT	-323 679.61		490 041.40	166 361.79
FONCTIONNEMENT	1 436 660.45	-323 679.61	-832 124.93	280 855.91
TOTAL	1 112 980.84	-323 679.61	- 342 083.53	447 217.70

Monsieur le Maire Adjoint précise que ce résultat est conforme aux écritures de la comptabilité administrative (mandats et titres émis par la Commune).

Il signale toutefois, que ce résultat ne tient pas compte des restes à réaliser de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal

Oui l'exposé de Madame le Receveur Municipal

Après avoir délibéré

DECIDE

A la majorité des membres présents (- 02 abstentions MMRS CABRION Jacqueline, ELISABETH Camille)

1°) – D'adopter le Compte de Gestion 2008 de Mme le receveur municipal.

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE ADJT

M. ROUSSEAU

DEUXIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Monsieur le Maire-Adjoint soumet à l'approbation du Conseil Municipal le Compte Administratif 2008.

Ce compte retrace l'exécution budgétaire de l'exercice 2008 de la Commune.

Il fait ressortir les éléments suivants :

INVESTISSEMENT

- | | |
|------------------------------------|----------------|
| • Résultat reporté | - 323.679,61 € |
| • Total des recettes de l'exercice | 3.842.335,83 € |
| • Total des dépenses de l'exercice | 3.352.294,43 € |

Soit un solde d'exécution positif en investissement de 166.361,79 €

FONCTIONNEMENT

- | | |
|------------------------------------|----------------|
| • Résultat Reporté | 1.112.980,84 € |
| • Total des recettes de l'exercice | 7.620.387,40 € |
| • Total des dépenses de l'exercice | 8.452.512,33 € |

Soit un solde d'exécution positif en fonctionnement de 280.855,91 €

Le résultat de l'exercice de 2008 se solde avec un excédent de 447.217,70 €

Il n'existe donc pas d'écarts entre les réalisations budgétaires du compte administratif et celles du compte de gestion.

Cependant, le Maire Adjoint fait observer que sur l'exercice 2008, il existe à la section d'investissement des dépenses engagées non mandatées, et des recettes certaines non encore recouvrées. Il convient d'intégrer dans le résultat la totalité de ces restes à réaliser.

INVESTISSEMENT

Restes à recouvrer	1.303.127,79 €
Restes à mandater	666.955,18 €
D'où un solde négatif de :	636.172,61 €
L'excédent d'investissement devient (a) un déficit de :	469.810,82 €

FONCTIONNEMENT

Reste à recouvrer	0,00 €
Reste à mandater	0,00 €
D'où un solde nul	0,00 €
L'excédent de fonctionnement demeure inchangé (b) :	280.855,91 €

Le résultat global est donc en déficit de (a + b) :	188.954,91 €
---	---------------------

Il précise que les restes ont été repris par anticipation au Budget Primitif 2009.

Il souligne que la trésorerie de la Commune au compte 515 est bonne. Elle s'élevait à la clôture de l'exercice au montant de 567.922,70 €

Le Maire étant absent, le Maire Adjoint demande au conseil de délibérer
Le Conseil Municipal

Où l'exposé de Monsieur le Maire Adjoint et après en avoir délibéré

DECIDE

A la majorité des membres présents (-03 abstentions MMRS CABRION Jacqueline, ELISABETH Camille, BIABIANY Onif)

1°) – D'adopter le Compte Administratif 2008, avec un déficit global de : 188.954,91 €

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE ADJT

M. ROUSSEAU

TROISIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DECIDANT DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA REHABILITATION DES LOCAUX DE L'OMVACS.

Monsieur le Maire adjoint expose au conseil que le bâtiment communal qui abrite l'OMVACS, dispose de locaux supplémentaires qui pourraient être utilisés afin de créer un véritable pôle associatif culturel et sportif pour la Collectivité.

Pour ce faire et créer un espace idéal répondant aux normes d'architecture et de sécurité, il convient d'entreprendre des travaux de réhabilitation.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à **871.423,71 €** et peut être financé comme suit :

COUT TOTAL DE L'OPERATION	871.423,71 €
COMMUNE DE POINTE/NOIRE (5 %)	43.571,00
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (50 %)	435.711,85
ETAT/EUROPE (45%)	392.140,86

	871.423,71€

Il invite le conseil à délibérer et à exprimer son avis

Le conseil municipal

Ouï les explications du Maire Adjoint

Après avoir pris connaissance du projet et délibérer

DECIDE

A l'unanimité des membres présents

1°) – D'agréer le projet de réhabilitation des locaux de l'OMVACS

2°) – De solliciter le financement près des organismes concernés.

3°) – De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour les applications pratiques de la présente délibération.

**POUR EXPEDITION CONFORME
LE MAIRE ADJT**

M. ROUSSEAU

QUATRIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL AUTORISANT LE MAIRE A APPROUVER LE COMPTE-RENDU D'EXPLOITATION 2008 DE LA MAISON DU BOIS « L'ILE AU BOIS VIVANT » POUR L'ANNEE 2008

Monsieur le Maire Adjoint expose au conseil que la Collectivité a reçu de la SEMAG, gestionnaire de la Maison du Bois « L'ILE AUX BOIS VIVANTS » le compte-rendu d'exploitation pour l'année considéré.

Il signale que ce rapport dresse le bilan des aspects techniques et financiers de l'exercice considéré.

Il convient dit-il de délibérer et d'émettre un avis

Le conseil municipal

Sur le rapport de Monsieur le Maire Adjoint

Après discussions et échange de vues

DECIDE

A l'unanimité des membres présents (-01 contre Monsieur ELISABETH Camille, 02 abstentions CABRION Jacqueline, BIABIANY Onif)

1°) – D'approuver le Compte-rendu de la SEMAG pour l'exercice 2008.

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE ADJT

M. ROUSSEAU